



Évolution

Le bulletin d'information de la MRC de La Matapédia

Février 2010, volume 10, numéro 1

La MRC de La Matapédia soutient depuis plusieurs années le développement économique de notre région. L'état actuel de notre économie, dont les piliers mêmes sont fortement ébranlés, ne fait que confirmer la nécessité pour la MRC de La Matapédia de contribuer, dans la mesure de ses mandats et responsabilités, à l'essor économique de notre collectivité.

L'une des conditions essentielles à son redressement économique sera notre capacité à travailler régionalement pour identifier les leviers qui permettront à La Matapédia de se retrouver à nouveau sur la voie du développement. Ce devrait être une priorité que les intervenants économiques et politiques se concertent et alignent leurs décisions et leurs actions vers une vision régionale fondée sur le respect de notre cadre de vie, la mise en valeur de nos ressources humaines et le développement de projets économiques durables.

Au-delà des retombées qu'ils peuvent occasionner, les projets de développement économique doivent enfin s'inscrire dans une dimension plus large qui prend en considération les impacts sociaux et environnementaux de leur concrétisation. Il s'agit ici d'une préoccupation importante de la MRC d'entrevoir le développement économique dans une perspective régionale qui favorise la mise en place de projets qui mettent en valeur et préservent les particularités, les forces et les potentiels propres à chacun des secteurs de La Matapédia.

**Chantale Lavoie, préfète
MRC de La Matapédia**

SOMMAIRE

Développement institutionnel _ p. 2
Culture et patrimoine _ p. 4
Pacte rural _ p. 5
Sécurité incendie _ p. 5
CLD de La Matapédia _ p. 6
Commission aménagement et développement _ p. 6
Calendrier des séances _ p. 6

DOSSIER

LES PRIORITÉS 2010 EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En 2010, la MRC relancera, en partenariat avec le CLD, la SADC et la Commission d'aménagement et de développement de la MRC de La Matapédia, la démarche de vision. Les travaux seront concentrés sur la diffusion et l'adhésion des organismes du milieu au projet de collectivité qui a émané du grand chantier citoyen de novembre 2008. On identifiera aussi les moyens à mettre en place afin d'intégrer la vision de développement et le projet de collectivité dans les planifications stratégiques des organismes et assurer un suivi des actions en lien avec la vision.

L'organisme mandataire de la MRC en matière de développement économique, le CLD de La Matapédia, poursuivra quant à lui pour une 8^e année consécutive l'animation des communautés locales et la mise en œuvre du pacte rural. Ce programme, administré par la MRC, dispose cette année d'une somme de plus de 200 000 \$ pour le soutien à des projets de développement en lien avec la Vision 2007-2025 de La Matapédia. La poursuite de la mise en œuvre du fonds de diversification et de développement de La Matapédia est également l'ordre du jour. Le fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) a été reconduit pour la période 2009-2013 avec une enveloppe globale de 980 000 \$, dont environ 200 000 \$ ont déjà été alloués pour des projets de développement.

En 2010, la MRC de La Matapédia, conjointement avec la Corporation de gestion du Parc régional de Val-d'Irène, poursuivra le projet de mise à niveau de la station de ski. On se consacrera en particulier à la définition des besoins, à la confection des plans et devis et à la réalisation des travaux au chalet principal. Une étude de faisabilité sera aussi réalisée afin d'identifier le scénario le plus pertinent pour réaliser la phase 3 du projet, soit l'acquisition et l'installation de canons à neige.

L'importance de la crise forestière nécessite la poursuite des actions visant à en atténuer les effets. À cet égard, le comité de stratégie mis en place en 2009 poursuivra ses efforts auprès des instances gouvernementales pour permettre la mise en place de mesures destinées à fournir de l'emploi aux travailleurs forestiers et d'usines et leur permettre de traverser cette crise.

Le développement éolien est aussi à nos portes. On évaluera la possibilité de s'associer à un promoteur éolien afin de déposer un projet communautaire lors du prochain appel d'offres de mai 2010. L'objectif d'une telle démarche est de permettre à la communauté matapédiennne de diversifier ses revenus et de les réinvestir dans des projets économiques structurants. On accordera aussi une attention particulière à ce que l'ensemble des projets éoliens s'intègrent en harmonie avec le paysage de manière à ne pas compromettre le développement d'autres secteurs, tels la qualité de vie et le tourisme.

Enfin, la MRC poursuivra ses efforts de mise en valeur du patrimoine et des arts. À ce titre, elle entend mettre en œuvre avec le ministère des Transports du Québec la restauration du pont couvert de Routhierville, qui a été classé comme monument historique en 2009. Parallèlement à ce projet, un plan d'aménagement sera réalisé pour faire de Routhierville un lieu de rétention et d'information pour la clientèle touristique. On réalisera aussi un répertoire culturel qui sera mis en ligne sur le nouveau site Internet de la MRC.

PARC RÉGIONAL DE VAL-D'IRÈNE : LA PREMIÈRE PHASE D'UN PROJET DE 8 M\$ EST RÉALISÉE

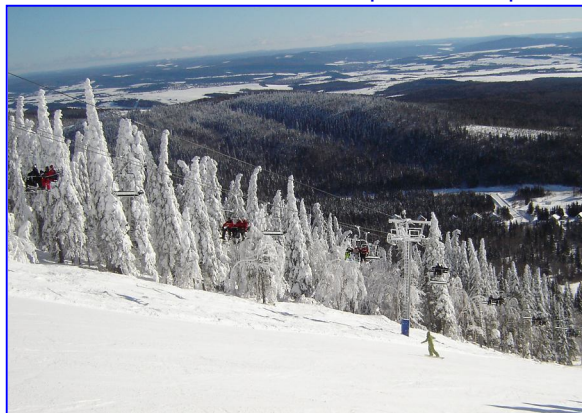
La Corporation du Parc régional de Val-d'Irène et la MRC de La Matapédia sont heureuses de procéder à l'inauguration officielle du nouveau télésiège de la station. Il s'agit de l'aboutissement d'une première phase d'un projet global qui nécessitera, au terme des travaux, des investissements conjoints de l'ordre de 8 232 000 \$

Mentionnons que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) investira 5 488 097 \$ par l'entremise de son *Programme d'Infrastructures Québec-Municipalités* (PIQM). La réalisation de cette première phase, qui consiste en l'achat et l'installation du télésiège et du tapis d'embarquement, ont nécessité un investissement de 3 millions \$.

La contribution gouvernementale pour la réalisation de cette première phase est de l'ordre de 2 millions \$. Le reste du financement de cette phase est assumé par le milieu matapédien. Entre autres, la Corporation du Parc régional de Val-d'Irène et la MRC injecteront, sous forme d'emprunt remboursable, un montant de 525 000 \$. La MRC investira aussi 130 000 \$ à même ses fonds de développement, soit le *Pacte rural* et le *Fonds de soutien aux territoires en difficulté*. La Caisse Desjardins Vallée de La Matapédia s'implique quant à elle pour une somme de 100 000 \$ alors que le CLD investit 25 000 \$ dans le projet. Mentionnons enfin que la SADC de La Matapédia, outre une contribution de 10 000 \$, accordera un prêt de 150 000 \$ à la Corporation.

« Le remplacement du télésiège et l'installation d'un tapis d'embarquement permettront de positionner solidement le Parc régional de Val-d'Irène sur le plan touristique et lui permet d'être compétitive avec les stations de ski environnantes. Nous espérons ainsi profiter des retombées économiques croissantes de cette infrastructure dans le milieu matapédien car la station, rappelons-le, est la propriété de la MRC, donc des municipalités et de l'ensemble de ses citoyens », mentionne Madame Chantale Lavoie, préfète de la MRC de La Matapédia. « La réalisation de ce projet nous permet de sécuriser la pratique du sport de glisse en offrant des équipements de qualité et fiables. Il nous permet aussi d'économiser sur les frais de réparation et d'entretien occasionnés par les vieux équipements », souligne Germain Barrette, directeur de la station.

Le nouveau télésiège quadruple sera muni d'un tapis d'embarquement permettant d'utiliser le remonte-pente à 90 % de sa capacité. Il facilite effectivement l'embarquement des skieurs, entre autres pour les débutants, et évite ainsi les arrêts imprévus du remonte-pente et les risques de blessures. Comparativement à l'ancien équipement, ce nouveau télésiège permettra aux utilisateurs d'atteindre le sommet de la montagne avec une économie de temps de deux minutes.



Le nouveau télésiège quadruple installé à l'automne 2009
(photographie : Joël Tremblay)

La MRC de La Matapédia et la Corporation du Parc régional de Val-d'Irène tiennent à remercier leurs partenaires financiers dans la réalisation de ce projet structurant pour la région. Elles tiennent également à souligner le travail soutenu des bénévoles qui ont contribué positivement à l'avancement de ce dossier au fil des années.

DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

DES ÉLUS ET DES EMPLOYÉS RECONNUS PAR LA MRC DE LA MATAPÉDIA

Le 9 janvier dernier se tenait à Sainte-Florence le banquet annuel de la MRC de La Matapédia. Cette soirée fut l'occasion de souligner l'implication de certains élus et employés au sein de l'organisation.

La MRC a en effet souligné les 30 années de service de M. Jean-Pierre Morneau pour l'organisation. « Ces années de service à la MRC prennent toute leur importance lorsqu'il s'agit d'un employé qui a occupé pendant 25 ans le poste de directeur général, avec ce qu'il apporte de responsabilités. Monsieur Morneau a su soutenir, avec humilité et respect, tant les maires que les employés dans leur travail et permis ainsi à la MRC de réaliser de grands projets », souligne Mme Chantale Lavoie, préfète de la MRC de La Matapédia. Jean-Pierre Morneau a été à l'emploi de la MRC de 1979 à 2009. Il a occupé les fonctions de directeur général et secrétaire-trésorier pendant plus de 25 ans.



Madame Chantale Lavoie, préfète, M. Jean-Pierre Morneau, ancien directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de La Matapédia et M. Mario Lavoie, actuel directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC (photographie : Édith Pâquet)



Monsieur Mario Lavoie, Mme Diane Corneau, M. Dominique Robichaud, Mme Danielle Couture, M. Bernard Dionne, Mme Chantale Lavoie, M. Jean-Pierre Beaupré, Mme Isabelle Jean (photographie : Édith Pâquet)

Deux autres employés ont aussi cumulé trente ans de service, à savoir Mme Diane Corneau, technicienne au service d'évaluation et M. Jacques Dupéré, évaluateur agréé. Monsieur Dominique Robichaud, ingénieur au service de génie municipal, est à l'emploi de la MRC depuis 25 ans. Madame Danielle Couture, technicienne au service d'évaluation, M. André Blouin et M. Gilles Boulianne, respectivement directeur du service d'évaluation et technicien au service d'aménagement, sont à l'emploi de la MRC depuis 20 années. Les personnes à l'emploi de la MRC depuis 15 ans sont Mme Isabelle Jean, secrétaire, M. Jean-Pierre Beaupré, inspecteur municipal et M. Bernard Dionne, opérateur aux stations traitement des eaux usées. Enfin, Mme Nathalie Lévesque, ingénieure au service de génie municipal, a cumulé 10 années de service.

La MRC a aussi souligné l'implication des membres du conseil qui ont quitté leurs fonctions en 2009, à savoir :



Madame Chantale Lavoie, M. Marc Bélanger, Mme Lise Dompière, Mme Rita Angers Rioux, M. Mario Lavoie (photographie : Édith Pâquet)

- Mme Lise Dompière, mairesse de Saint-Cléophas
- Mme Rita Angers Rioux, mairesse de Saint-Tharcisius
- M. Marc Bélanger, maire de Val-Brillant
- M. Jean-Yves Charbonneau, représentant Causapsca
- M. Jean-Claude Dumoulin, maire de Lac-au-Saumon
- M. Bertrand Lavoie, maire de Saint-Damase
- M. Michel McNicoll, maire de Saint-Léon-le-Grand
- M. Jean-Yves Thériault, représentant Sayabec

« Il est important de rappeler l'apport des élus et des employés de la MRC. Ils contribuent quotidiennement à développer notre région et à donner des services de qualité aux municipalités locales. Cette activité de reconnaissance se tiendra chaque année », de conclure madame Lavoie.

LA MRC DE LA MATAPÉDIA A UN NOUVEAU COMITÉ ADMINISTRATIF

La MRC de La Matapédia a déterminé, lors de sa séance ordinaire du 25 novembre dernier, la composition de son comité administratif. En plus de Madame Chantale Lavoie, préfète, le comité administratif est composé des élus suivants :

- Mesdames : Marlène Landry, maire de Sainte-Marguerite
Danielle Marcoux, maire de Sayabec
- Messieurs : Georges Guénard, préfet suppléant, maire de Saint-Vianney
Steve Lamontagne, maire de Saint-Léon-le-Grand
Donald Malenfant, maire de Val-Brillant
Gilbert Sénéchal, maire de Saint-Noël

Depuis l'élection du préfet par mode de suffrage universel à l'automne 2009, le préfet suppléant est nommé par le préfet. Pour la composition de son comité administratif, le conseil de la MRC s'est assuré d'une représentativité des différents secteurs géographiques de la MRC ainsi que la taille des municipalités représentées au comité. À l'exception du poste de préfet, le mandat des membres du comité administratif est d'une durée d'un an.

Enfin, la MRC se penchera au cours de l'année 2010 sur les rôles et mandats du comité dans le fonctionnement de la MRC. Cet exercice s'inscrit dans une réorganisation administrative de la MRC.

JOURNÉES PORTES-OUVERTE

Le 20 novembre dernier se tenait la Journée portes ouvertes dans le cadre de la semaine de l'entrepréneur. Plus d'une soixantaine de personnes ont assisté à l'événement, lequel permettait d'en apprendre davantage sur les services offerts par le CLD, la SADC, la Chambre de commerce ainsi que la MRC. Particulièrement pour cette dernière, ce fut l'occasion de présenter à la population sa mission et ses responsabilités en matière d'aménagement et de développement du territoire.

La MRC offre des services en aménagement et en urbanisme, en évaluation foncière, en génie municipal, en foresterie, en sécurité civile et incendie et en culture et patrimoine. Elle agit aussi à titre de municipalité en ce qui concerne la gestion des territoires non-organisés.



Une soixantaine de personnes prenaient part à la journée portes ouvertes. (photographie : Isabelle Pinard)

CULTURE ET PATRIMOINE

LES ORGANISATEURS DRESSENT UN BILAN POSITIF DE L'ORGANISATION DU 10E SALON DES ARTISTES ET DES ARTISANS DE LA MATAPÉDIA

Les organismes porteurs du 10e Salon des artistes et des artisans de La Matapédia, soit la MRC, le CLD et la SADC de La Matapédia, en partenariat avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que Desjardins Vallée de la Matapédia, sont satisfaits du déroulement du dernier Salon tenu les 6, 7 et 8 novembre dernier. Un total de 37 exposants étaient présents à la salle communautaire d'Amqui pour cette édition qui a accueilli plus d'un millier de visiteurs.

Les organisateurs sont particulièrement heureux de constater que les nouvelles dates retenues pour la tenue de ce salon n'ont pas occasionné de problème particulier : « *Nous avons hâte de vérifier si le fait de déplacer le salon en novembre poserait problème, mais il semble que les visiteurs répondent aussi nombreux à l'invitation. Aussi, nous avons pris la décision de revenir avec ce choix l'an prochain. Le Salon aura donc lieu les 6 et 7 novembre 2010, toujours à la salle communautaire d'Amqui* » souligne Joël Tremblay, membre du comité organisateur et agent de développement culturel à la MRC de La Matapédia.

Les organisateurs se réuniront de nouveau en juin 2010 afin de planifier le 11e Salon. Entre-temps, il est toujours possible d'obtenir plus amples renseignements concernant cet événement auprès de Joël Tremblay à la MRC de La Matapédia au 418 629-2053 poste 107.

LE PONT COUVERT DE ROUTHIERVILLE CLASSÉ MONUMENT HISTORIQUE

La MRC de La Matapédia a accompli un pas important dans ses démarches visant à protéger et mettre en valeur le pont couvert de Routhierville. La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame Christine St-Pierre, a effectivement classé l'infrastructure à titre de monument historique en vertu de la Loi sur les biens culturels

Le classement est un statut de protection octroyé par le Gouvernement du Québec afin de protéger des biens culturels mobiliers ou immobiliers qui ont une signification patrimoniale importante au niveau provincial. Ce statut exige entre autres du propriétaire du bien visé par le classement qu'il en préserve l'intégrité patrimoniale. Dans le cas du pont de Routhierville, les éléments structuraux, les revêtements et la toiture sont entre autres des éléments visés par le classement.

Rappelons que c'est à l'hiver 2004 que le Comité de survie du pont de Routhierville a élaboré, de concert avec la MRC de La Matapédia, une demande au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCFQ) afin de



Le pont couvert de Routhierville (photographie : Joël Tremblay)

procéder au classement de ce bien en vertu de la *Loi sur les biens culturels*. Après la dissolution du comité de citoyens en 2006, la MRC de La Matapédia a assuré le suivi de la demande de classement auprès du MCCCFO parallèlement à un projet de restauration complète acheminée au ministère des Transports du Québec.

Le pont de Routhierville est une structure de bois de type *Town* québécois d'une longueur de 78,53 mètres, ce qui en fait le plus long pont couvert au Bas-Saint-Laurent. Il est l'héritage d'un savoir-faire typiquement québécois et témoigne de la colonisation matapédienne. De plus, il occupe une position stratégique sur le plan du développement et de la rétention touristique, puisqu'il est situé à la porte d'entrée ouest de la MRC de La Matapédia sur le circuit touristique gaspésien.

PACTE RURAL

LA DATE DU PROCHAIN DÉPÔT DE PROJETS EST FIXÉE AU 12 FÉVRIER 2010

La MRC et le CLD de La Matapédia, partenaires dans la gestion du Pacte rural matapédien, désirent informer la population et les promoteurs que la date du prochain dépôt de projets est fixée au 12 février 2010.

La MRC et le CLD procèdent actuellement à la mise à jour du plan de travail et ont décidé de revenir, pour l'année 2010, à la formule de dates fixes pour les dépôts de projets. Les nouvelles modalités et prochaines dates seront connues sous peu.

Entre-temps, toute personne ayant des questions concernant le Pacte rural matapédien est invitée à communiquer avec l'agent rural attiré à sa municipalité ou à communiquer avec le CLD de La Matapédia au 418 629-4212.

SÉCURITÉ INCENDIE

RAMONAGE DES CHEMINÉES ET ENLÈVEMENT DES CENDRES

En cette période hivernale, votre service incendie de la MRC de La Matapédia vous invite à profiter en toute quiétude de la chaleur et du confort que vous procure votre poêle à bois ou votre foyer. Parce que les pompiers ont votre sécurité à cœur, ils vous rappellent que la prévention est encore un des meilleurs moyens de vous protéger et de protéger ceux que vous aimez contre les incendies. Le ramonage des cheminées n'est pas un luxe, c'est une nécessité ! Les cheminées et les tuyaux de fumée des appareils de chauffage doivent être ramonés au moins une fois par an ou plus selon l'utilisation. Assurez-vous aussi de :

- N'utilisez que du bois sec pour éviter l'accumulation de créosote, c'est-à-dire des dépôts formés par la fumée montant dans la cheminée. La créosote est très inflammable.
- Assurez-vous que l'appareil a suffisamment d'air pour que le bois brûle plus proprement et produise moins de créosote.

L'entreposage des cendres. Pour certain il est incroyable de penser mettre les cendres dans le bac à vidange pour en disposer mais pourtant, chaque année les pompiers reçoivent encore trop d'appel pour ce type d'événement.

- Lorsque vous videz vos cendres, déposez-les dans un contenant métallique muni d'un couvercle. Les étincelles des cendres chaudes peuvent facilement provoquer un incendie.
- Entreposez ce contenant à l'extérieur, car les cendres dégagent du monoxyde de carbone. Éloignez-le des murs de la maison ou du cabanon, parce que les cendres peuvent rester actives jusqu'à une semaine.
- Même après une semaine, n'en disposez jamais dans une poubelle ou un bac de vidange. Enfouissez-les plutôt dans la neige au bout du terrain pour boucher un trou dans votre terrain ou comme composte le printemps venu.



Pour toute information sur la prévention des incendies, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 629-6156.

CLD DE LA MATAPÉDIA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le Centre local de développement de La Matapédia inc. invite toute la population matapédienne et tous les membres¹ à assister à son assemblée générale annuelle.

Le CLD réalisera à nouveau une AGA écoresponsable, ainsi nous nous engageons à réaliser les objectifs suivants : réduire les émissions de gaz à effet de serre, compenser les gaz à effet de serre par la plantation d'arbres, réduire le plus possible l'utilisation de papier durant l'événement et la quantité de déchets produits en utilisant des couverts, des tasses et gobelets réutilisables, encourager le covoiturage. Pour plus de détails, veuillez contacter le CLD.

Date : Mardi 16 mars 2010

Heure : 17 h

Lieu : surveiller l'annonce au journal L'Avant-Poste

Horaire de la soirée :

- 17 h Accueil
- 17 h 30 Assemblée générale annuelle
 - Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mars 2009
 - Présentation et adoption des états financiers de l'année 2009
 - Rapport d'activités de l'année 2009
 - Nomination des vérificateurs
 - Ratification des actes posés par les administrateurs
 - Élection des administrateurs : 2) secteur forestier, 6) économie sociale, 8) institutionnel, 10) entrepreneurs/gens d'affaires
- 19 h Fin de l'assemblée
Cocktail

COMMISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

La Commission d'aménagement et de développement de la MRC de La Matapédia déposait au Conseil de la MRC, en septembre dernier, le projet de collectivité *Pour une Matapédia confiante, solidaire, innovante et agissante*. Ce dernier, qui émane des consultations tenues lors du grand Chantier citoyen de l'automne 2008, repose sur le renouveau politique et citoyen, le développement humain et social, le redressement économique, la valorisation de l'éducation et la préservation des ressources naturelles et de l'environnement. Il est possible de consulter le projet de collectivité sur la vitrine matapédienne à l'adresse suivante :

http://www.lamatapedia.ca/app/DocRepository/1/cld_durable/Projet_collectivite1.pdf

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2010

Séances ordinaires	Comité administratif
• 10 février 2010, 19h30	• 13 janvier 2010, 19h
• 10 mars 2010, 19h30	• 3 février 2010, 16h30
• 14 avril 2010, 19h30	• 3 mars 2010, 16h30
• 12 mai 2010, 19h30	• 7 avril 2010, 16h30
• 9 juin 2010, 19h30	• 5 mai 2010, 16h30
• Juillet : aucune	• 2 juin 2010, 16h30
• 11 août 2010, 19h30	• 7 juillet 2010, 16h30
• 8 septembre 2010, 19h30	• 9 août 2010 (lundi), 16h30
• 13 octobre 2010, 19h30	• 1 ^{er} septembre 2010, 16h30
• 24 novembre 2010 (adoption du budget)	• 6 octobre 2010, 16h30
• 8 décembre 2010, 19h30	• 10 novembre 2010, 16h30
	• 15 décembre 2010, 16h30

OUTILS PROMOTIONNELS DE LA MRC

DRAPEAUX DE LA MRC

La MRC de La Matapédia dispose de drapeaux à l'effigie de La Matapédia. Les personnes qui désirent s'en procurer un peuvent contacter Joël Tremblay, agent de développement culturel, au 418 629-2053, poste 107, ou se rendre au bureau de la MRC. Les drapeaux sont vendus au coût de 32\$+ taxes.

LIVRE LA MATAPÉDIA

La MRC vous informe qu'il reste encore des exemplaires du livre La Matapédia. Ils sont disponibles aux bureaux de la MRC au coût de 34,95 \$ plus taxe. Cette grande fresque historique et contemporaine, écrite par l'auteur bien connu Bertrand Leblanc et appuyée par les photos remarquables de Michel Dompierre, est un outil de promotion unique pour notre région. Nos régions recèlent de grands personnages qui tracent la voie pour les générations futures, de paysages à couper le souffle et d'initiatives économiques et communautaires réussies. C'est ce que ce livre met à l'avant-scène.

Coordonnées :

MRC de La Matapédia
123, Desbiens, local 501
Amqui (Québec)
G5J 3P9
Téléphone : (418) 629-2053
Télécopieur : (418) 629-3195

Courrier électronique :

administration@mrcmatapedia.qc.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi, 8 h 00 à 16 h 00

Rédacteurs et collaborateurs :

Dave Gagné
Isabelle Pinard
Joël Tremblay

Supervision

Mario Lavoie

Graphisme

Joël Tremblay